

La Roue Libre de Thau

c'est PROMOUVOIR LE VÉLO pour :



Le festival de Thau à vélo !

La Roue Libre de Thau

Vous invite à participer une **convergence cycliste de Sète à Mèze** pour rejoindre le village des rencontres dans le cadre du **festival de Thau 2018**.

Vendredi 20 juillet 2018
de 17 h à 18 h 30

Balade festive et conviviale ouverte à toutes et à tous !
La distance de Sète à Mèze est de 19 kilomètres soit 1 heure 30 de vélo à un rythme paisible (moyenne de 12 km/h) majoritairement sur des voies protégées.

Plusieurs points de ralliement sont proposés le long du parcours afin que les cyclistes des autres communes du bassin de Thau puissent rejoindre la convergence.

A titre indicatif, voici les horaires et points de ralliement de la convergence :

- **17 h 00** - Départ de Sète Place Aristide Briand au kiosque
- **17 h 40** - Ancienne gare de Balaruc les Bains (Cure Gourmande) pour les cyclistes
Ralliement des cyclistes de Frontignan et de Balaruc les Bains
- **17 h 50** - Hauteur de l'aire de covoiturage au croisement de la piste cyclable avec la D129 avant le centre équestre Mas d'Arène
Ralliement des cyclistes de Balaruc le Vieux
- **18 h 00** - A la hauteur du Musée des Pompiers, quand la piste cyclable croise la rue Alfred Bouat
Ralliement des cyclistes de Bouzigues
- **18 h 10** - Loupian avant la villa gallo-romaine quand la piste cyclable croise la D158E4
Ralliement des cyclistes de Loupian et de Villeveyrac
- **18 h 30** - Arrivée à Mèze
Festival de Thau (place des Tonneliers)

Inscrivez-vous à la convergence

En cliquant sur ce lien : <https://www.larouelibredethau.org/nous-contacter/>
ou en adressant un mail à contact@larouelibredethau.org ou un SMS au 06 12 12 42 23

Cela vous permettra, si vous êtes inscrits, de **bénéficier de 3 euros de réduction** sur le spectacle du soir et de revenir en **navette maritime** de Mèze à Sète à la fin des spectacles.

Recommandations

La balade est gratuite et ouverte à toutes et tous ! Elle se déroule à « allure familiale. »

- le port du gilet fluo est vivement conseillé
- le port du casque est laissé à la libre appréciation de chacun ; le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans
- les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents
- pensez à vous équiper en fonction de la météo
- veillez à utiliser un vélo en bon état et correctement gonflé afin de ne pas perturber le déroulement de la balade